



LES CEE, ÇA MARCHE AUSSI POUR VOS CLIENTS PROFESSIONNELS !



EN PARTENARIAT AVEC



EDF S'EST ASSOCIÉ À LA CAPEB POUR AIDER LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT EN VALORISANT LEURS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR LE VERSEMENT D'UNE PRIME.

CE DISPOSITIF CEE EST RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX ENTREPRISES ADHÉRENTES À LA CAPEB QUI PEUVENT LE PROPOSER À LEURS CLIENTS PROFESSIONNELS.

SECTEURS : résidentiel collectif, tertiaire, industrie et les collectivités.

PRÉREQUIS : votre client doit posséder un numéro siret.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

L'ARTISAN

- 1 S'INSCRIT SUR LE PORTAIL via le lien envoyé par sa CAPEB.
- 2 SIMULE LA PRIME et choisit le mode de versement.
- 3 CONVERTIT SA SIMULATION EN CHANTIER et télécharge son devis signé*.
- 4 TÉLÉCHARGE LA FACTURE DES TRAVAUX ET L'AH**.
- 5 RÈGLEMENT PAR VIREMENT SOUS 30 JOURS après validation du dossier et RETOUR COFRAC.

*L'offre de prime (ou cadre de contribution) est alors envoyée automatiquement au client pour signature électronique.

**Attestation sur l'honneur, générée automatiquement sur le portail, signature électronique.

QUELS MODES DE VERSEMENT ?

AU CHOIX pour chaque dossier

EN DÉBOURS (à l'artisan, qui déduira la prime de sa facture).

VERSEMENT DIRECT de la prime au client.

LE PAIEMENT DES PRIMES

PAR VIREMENT, sous 30 jours après validation du dossier et RETOUR COFRAC pour la prime artisan comme pour la prime client.

AVANTAGES ADHÉRENTS

100% dématérialisé, même l'AH (signature électronique).

Choix du mode de versement dossier par dossier.

L'artisan peut conserver jusqu'à 85% de la prime ou la céder pour tout ou partie à son client.

DES EXEMPLES DE TRAVAUX ET DE PRIMES

AVEC UNE RÉPARTITION 85% AU CLIENT / 15% À L'ARTISAN

 ISOLATION DE COMBLES OU DE TOITURES BAT EN 101	
LIEU	MAIRIE en zone H1
SURFACE	210 m ² (bureaux)
TRAVAUX	Isolant posé 240 mm pour un R de 6
GAIN ÉNERGÉTIQUE	327 600 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 327,600 x 0,90 = 295 €
PRIME CLIENT	5,10 € : 327,600 x 5,10 = 1 671 €
PRIME GLOBALE	327,600 x 6 € = 1966 €

 ISOLATION D'UN PLANCHER BAT EN 103	
LIEU	Immobilier rochelais Administration d'immeubles et autres biens immobiliers COPROPRIÉTÉ en zone H2
SURFACE	450 m ²
GAIN ÉNERGÉTIQUE	400 500 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 400,500 x 0,90 = 360€
PRIME CLIENT	5,10 € : 400,500 x 5,10 = 2 043 €
PRIME GLOBALE	400,500 x 6 € = 2 403€

 ISOLATION DES MURS BAT EN 102	
LIEU	EHPAD en zone H1
TRAVAUX	Isolation des murs par l'extérieur ITE Énergie de chauffage Combustible
SURFACE	360 m ²
GAIN ÉNERGÉTIQUE	2 246 400 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 2 246,4 x 0,90 = 2 022€
PRIME CLIENT	5,10 € : 2 246,4 x 5,10 = 11 456€
PRIME GLOBALE	2 246,4 x 6€ = 13 478€

 ISOLATION D'UN RÉSEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE ou d'eau chaude sanitaire BAT TH 102	
LIEU	COPROPRIÉTÉ en zone H2
GAIN ÉNERGÉTIQUE	253 000 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 253 x 0,90 = 228€
PRIME CLIENT	5,10 € : 253 x 5,10 = 1 290€
PRIME GLOBALE	253 x 6€ = 1 518€

 POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR / EAU OU EAU / EAU BAT TH 113	
LIEU	AGENCE BANCAIRE en zone H2
TRAVAUX	Pose d'une PAC basse température
SURFACE	500 m ²
ÉQUIPEMENT	Efficacité énergétique saisonnière (ns) : 160
GAIN ÉNERGÉTIQUE	234 000 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 234 x 0,90 = 211€
PRIME CLIENT	5,10 € : 234 x 5,10 = 1193€
PRIME GLOBALE	234 x 6€ = 1 404€

 CHAUDIÈRE COLLECTIVE À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE BAT TH 102	
LIEU	GROUPE SCOLAIRE en zone H1
TRAVAUX	Changement de la chaudière par une chaudière à haute performance énergétique
SURFACE	1397 m ²
ÉQUIPEMENT	Usage de la chaudière : chauffage seul Puissance nominale de la chaudière installée 140 kW
GAIN ÉNERGÉTIQUE	361 823 kWhc
PRIME ARTISAN	0,90€ : 321,823 x 0,90 = 289€
PRIME CLIENT	5,10 € : 321,823 x 5,10 = 1 641€
PRIME GLOBALE	321,823 x 6€ = 1 930€

 Montant des primes non contractuel (primes calculées en date du 1^{er} mars 2023).



Demandez le lien d'inscription à votre CAPEB



dc-gc-cee-tdr@edf.fr



PLUS FORTS. ENSEMBLE.